Appel à projets pour financement EURIDOL « Soutiens aux laboratoires – Partie Distributive », Session 2024-2025

Contexte et Soutien financier proposé :

Le dispositif de soutiens aux laboratoires EURIDOL se répartit en une partie forfaitaire (attribution de 2 000 € / doctorant EURIDOL accueilli) et une partie distributive de soutien à la recherche.

Le présent appel à projets porte sur la partie distributive de soutien à la recherche.

Il est prévu que 2 financements par an seront attribués entre 2025 et 2026.

Cette répartition calendaire pourra toutefois être revue sur avis du groupe d'évaluateurs ou du Conseil Scientifique. Une modification du calendrier de répartition devra être validée en Conseil Scientifique.

Trois types de projets peuvent bénéficier en priorité de ce soutien :

- → Le lancement d'un **projet innovant** (« amorçage ») ;
- → Le **développement de techniques ou d'outils** qui bénéficieront à plusieurs équipes d'EURIDOL (utilité pour la communauté) ;
- → Des projets scientifiques nécessitant une expertise complémentaire pour leur finalisation. Cette expertise complémentaire pourra par exemple nécessiter de faire appel à une plateforme technique appartenant soit à la tutelle de gestion de l'équipe concernée, soit externe aux institutions partenaires d'EURIDOL (Unistra, CNRS, Inserm), soit à un collègue statutaire d'un autre laboratoire, qu'il soit ou non strasbourgeois.

Critère d'éligibilité:

- → Faire partie d'une équipe de recherche associée à EURIDOL ;
- → Proposer un projet en lien avec la douleur ;
- → Proposer un projet en lien avec un travail de master 2 ou de thèse d'un actuel ou potentiel étudiant EURIDOL (financé ou non par EURIDOL). Dans le cas d'un étudiant potentiel, le versement du soutien sera conditionné par le recrutement de cet étudiant (M2 ou PhD) au plus tard le 1^{er} octobre de l'année N+1;

→ Inclure une présentation claire de l'utilisation du budget dans la demande et proposer un projet conforme au règlement financier en vigueur :

https://seafile.unistra.fr/f/e99fb550a9a04d3d8acd/

→ Un chercheur ne pourra bénéficier **qu'une seule fois de ce soutien** à la recherche en tant que porteur d'une demande.

Critères d'attribution (liste non exhaustive) :

Critères primaires :

- → La qualité de l'argumentation scientifique ;
- → Les **projets prioritaires** : projets d'amorçage, de finalisation, et/ou de développement de techniques / d'outils au bénéfice de la communauté ;
- → La volonté d'assurer un bon équilibre de distribution entre les différentes équipes et disciplines représentées au sein de l'EUR.

Critère secondaire:

→ En cas de difficulté à départager des projets, les soutiens déjà apportés par EURIDOL au porteur du projet seront pris en compte. Une priorité sera donnée au porteur ayant moins bénéficié des soutiens EURIDOL.

Une grille d'évaluation sera fournie aux évaluateurs.

Montant de l'aide financière :

Le montant maximum attribué à chaque bénéficiaire sera de 10 k€.

Procédure d'évaluation des dossiers :

- → L'évaluation et le choix des projets soutenus seront gérés en interne par un groupe restreint d'évaluateurs.
- → Suite au dépôt des dossiers de candidature, la composition du groupe d'évaluateurs fera l'objet d'un appel à volontaires auprès des chercheurs membres d'EURIDOL et sera validée par le Conseil EURIDOL en fonction des thèmes scientifiques et des porteurs des projets déposés.
- → Les membres du groupe d'évaluateurs ne devront **pas avoir de conflit d'intérêt** avec les dossiers déposés et devront s'engager à lire tous les dossiers déposés et à assister à toutes les réunions d'évaluation.

- → L'année de candidature, le porteur d'un projet, ou son collaborateur, ne pourra pas faire partie de ce groupe d'évaluateurs. En revanche, les porteurs pourront être invités à présenter leur projet aux évaluateurs et/ou répondre à leurs interrogations.
- → 2 projets seront sélectionnés pour financement et, si pertinent au vu des candidatures, jusqu'à 2 seront mis en liste d'attente au cas où le critère d'éligibilité lié à l'étudiant EURIDOL ne serait pas rempli par l'un et/ou l'autre des projets sélectionnés.

Dépôt des candidatures :

Pour candidater, compléter le dossier ci-après et le renvoyer à <u>euridol@unistra.fr</u> au plus tard le <u>vendredi 4 avril 2025.</u>

Les instructions concernant le format des sections, notamment les longueurs disponibles et la police utilisée, doivent être respectées de façon stricte.

Calendrier:

Attribution des soutiens : fin juin 2025.

Conditions particulières :

- → Le statut de « nouveau recruté » (Unistra, CNRS, Inserm) étant soutenu par ailleurs (tutelles et ITI), il ne constituera pas un critère pris en compte pour l'attribution des soutiens à la recherche EURIDOL.
- → Pour maintenir une souplesse dans ce dispositif d'aide, le Conseil Scientifique laisse ouverte la possibilité de modifier le périmètre et les priorités d'attribution ainsi que les modalités d'évaluation du soutien à la recherche. Sur la demande d'équipes partenaires EURIDOL, de telles propositions de modifications pourront être discutées et mises à la décision du Conseil Scientifique.
- → Toute communication et publication issue du travail / de l'activité rendu(e) possible grâce à ce soutien devra impérativement remercier l'ANR (référence : ANR-17-EURE-2022) et EURIDOL.

Annonce des résultats :

Les résultats seront communiqués aux candidats par voie informatique.

Dossier de candidature :

Voir ci-après.

Soumission possible en langue française ou anglaise.

Dossier de candidature

Renseignements généraux

Intitulé du projet :
Demonsphie de la demonde, menteum mineinel de musies
Responsable de la demande - porteur principal de projet
NOM, Prénom :
<u>Courriel</u> :
Nom du responsable d'équipe :
Nom de l'unité de recherche et n° de labellisation (EA, UMR, UPR) :
Nom du directeur de l'unité :
Résumé (6 lignes maximum)
Mots clés (3):
Budget demandé :
Cofinancements éventuels :
Liste des 3 meilleures publications récentes du porteur de projet

Renseignements scientifiques et informations sur l'utilisation des fonds (2 pages max.)

CV du/des porteur(s) de projet (1 page max. par porteur)